



HUBLLOT



*L'artiste Lise Létourneau a créé une installation sur le terrain de l'hôtel de ville. Son projet, en collaboration avec le centre d'artistes Vaste et Vague, s'intitule Habiller les arbres.
#LaCultureEstIci #PassionCulture*

Volume 41, numéro 7, juillet 2021

JOURNAL MUNICIPAL

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron,
Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0

Abonnement :

<https://carletonsurmer.com/abonnement-a-linfolettre/>

Prochaine tombée : 6 août à 16 h



Prochaine séance du conseil municipal

9 août à 20 h : Séance ordinaire diffusée sur le Web et en présence du public, selon les consignes sanitaires en vigueur.

Le public peut assister en direct avec un lien disponible sur <https://carletonsurmer.com/gouvernance-municipale/seances-conseil-municipal/>. Les enregistrements des séances précédentes y sont également publiés.

LA VILLE VOUS INFORME



Élections générales municipales, le 7 novembre!

Êtes-vous inscrit(e) sur la liste électorale?

Tous les 4 ans, des élections municipales ont lieu dans l'ensemble du Québec afin de renouveler la composition des conseils municipaux. Cet exercice démocratique important permet à l'ensemble des citoyennes et des citoyens d'exercer leur droit de vote pour influencer la gouvernance de leur localité. Pour ce faire, il est obligatoire d'être inscrit sur la liste électorale. À près de trois mois du déclenchement des élections, je vous invite à vérifier votre inscription sur la liste électorale. Cela peut se faire en ligne au <https://electionsquebec.qc.ca/municipales/verifier>, ou par téléphone, à 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846). Si vous n'y êtes pas, vous pourrez corriger la situation lors de la révision de la liste électorale qui aura lieu en octobre.

Vote par correspondance offert aux personnes de 70 ans et plus

Exceptionnellement cette année, en raison du contexte sanitaire, le vote par correspondance sera offert à l'ensemble des électeurs de 70 ans et plus. Cela permettra à ceux et celles qui le souhaitent d'exercer leur droit de vote sans se rendre à un bureau de scrutin.

Rôle du président d'élection

En vertu de la loi, le greffier d'une Ville est nommé d'office en tant que président d'élections. Mon rôle est de coordonner l'élection pour permettre la plus large participation et de veiller à l'intégrité du processus. L'information pour les personnes désirant se porter candidates et pour les électeurs sera disponible

dès la mi-août par les canaux de communication habituels de la Ville. La période de mise en candidature sera ouverte le 17 septembre prochain. D'ici là, pour toutes questions relatives aux élections générales municipales, je vous invite à me contacter au bureau des élections, à l'hôtel de ville, au 418-364-7073, p. 232 ou à greffe@carletonsurmer.com.

Antoine Audet
Directeur général et greffier
Président d'élection

Recrutement pour les élections

Vous désirez participer au bon déroulement des prochaines élections municipales et vous êtes disponible pendant la période électorale ou le jour des élections? Nous avons besoin de vous!

Un formulaire à remplir est disponible à l'hôtel de ville et sur carletonsurmer.com. Nous communiquerons dans les semaines à venir avec les personnes intéressées.

Information : 418-364-7073, p. 232 greffe@carletonsurmer.com

Prenons soin de nos biens!

Appel au civisme

La Ville est témoin de différents actes de vandalisme dans les parcs publics ces dernières semaines. Nous faisons appel à tous les citoyens et principalement aux parents responsables, afin de sensibiliser les jeunes, en particulier lorsqu'ils se rassemblent dans les parcs sans surveillance.

La Sureté du Québec est avisée de la situation. Nous vous invitons à communiquer avec la Ville pour signaler les méfaits.

Laurie Gallagher
Coordonnatrice loisirs, sport et plein air
418 364-7073 p. 234 loisir@carletonsurmer.com

OFFRES D'EMPLOI

Ouvrier municipal, poste saisonnier

Direction loisir, culture et vie communautaire

Lieux de travail : aréna, patinoire extérieure de l'OTJ et parcs sportifs municipaux

Durée : 14 semaines par année

Horaire : 40 h/semaine, jour, soir et fin de semaine

Salaire : selon la convention collective en vigueur

Date limite pour postuler : 28 juillet à 16 h

Fonction

- Effectuer les travaux d'entretien et la surveillance de l'aréna et de la patinoire extérieure;
- Opérer la surfaceuse (Zamboni) et les équipements nécessaires à l'entretien de la patinoire;
- Gérer l'accessibilité des infrastructures (neige, débarrasser les portes, etc.) selon l'horaire établi.
- Ouvrir et fermer l'aréna en suivant les procédures établies.
- Entretenir la surfaceuse et l'opérer délicatement afin de prévenir les bris.
- Maintenir l'ordre à l'intérieur de l'aréna et sur la patinoire, afin d'assurer un bon déroulement des activités;
- Nettoyer les aires communes régulièrement selon un horaire établi (toilette, urinoir, lavabo, plancher, entrée principale, extérieur, etc.).
- Faire appliquer la réglementation en vigueur auprès des usagers;
- Répondre aux demandes d'information du public et des utilisateurs et veiller à répondre à leurs besoins pour l'utilisation des infrastructures;
- Effectuer les travaux généraux d'entretien des terrains, des bâtiments et des équipements où il est affecté;
- Participer activement aux réunions du service;
- Communiquer régulièrement avec son superviseur immédiat;
- Prioriser des méthodes de travail qui favorisent la santé et la sécurité au travail;
- Toutes autres tâches connexes, confiées par son superviseur immédiat.

Exigences

- Secondaire 5 dans un domaine pertinent ou DEP ou toute autre combinaison de scolarité et d'expériences jugées pertinentes;
- Permis de conduire classe 5 en vigueur obligatoire;
- Capacité d'opérer l'ensemble des équipements municipaux d'entretien (tracteur, coupe-bordures, surfaceuse, etc.);
- Disponibilité à travailler le jour, le soir, les nuits et les fins de semaine;
- Autonomie, débrouillardise et vaillance;

- Bonne rapidité d'exécution des tâches;
- Capacité de travailler en équipe;
- Entregent;
- Connaissance de la mécanique de base, un atout.

Toute personne intéressée peut faire parvenir son curriculum vitae à Laurie Gallagher, coordonnatrice loisirs, sport et plein air, à Ville de Carleton-sur-Mer, 629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer (Qc) G0C 1J0 ou à loisir@carletonsurmer.com.

Information : 418 364-7073 p. 234

Préposé(e) à l'accueil du golf

Intéressé(e) à donner un coup de pouce pour terminer la saison au Golf de Carleton-sur-Mer?

La Société de développement et de mise en valeur de Carleton-sur-Mer souhaite pourvoir un poste de préposé(e) à l'accueil. Cet emploi est sous la responsabilité du coordonnateur du golf de Carleton-sur-Mer. C'est un poste de 40 h/semaine jusqu'à l'Action de grâce, avec un salaire selon la politique en vigueur.

Date limite pour postuler : 19 juillet à 16 h

Principales tâches

- Accueillir la clientèle au golf de Carleton-sur-Mer;
- Prendre les réservations et gérer l'horaire des départs;
- Conseiller les clients sur les produits offerts dans la boutique (équipements, chaussures, lignes, etc.);
- Fournir de l'information sur les services et produits touristiques de la ville et des attraits touristiques environnants;
- Assister le coordonnateur dans ses tâches concernant la gestion du golf.

Compétences requises

- Détenir un diplôme d'études secondaires;
- Bonne connaissance du français parlé et écrit et de l'anglais parlé ;
- Habileté pour la communication écrite et verbale;
- Attitude et comportement professionnels (aptitudes pour le travail d'équipe, autonomie, dynamisme, entregent, honnêteté, polyvalence, sens de l'initiative, sens de l'organisation, etc.);
- Aptitudes pour le service à la clientèle;
- Connaissance du milieu du golf, un atout important;
- Connaissance de la région immédiate et des attraits touristiques;
- Capacité à travailler avec l'informatique (logiciel de bureautique, de gestion de réservations, etc.).

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur candidature avant le 19 juillet, à 16 h, à l'attention de Danny Le Brasseur à coordonnateur.golf@carletonsurmer.com.

Information : 418 391-2011

Couvrir votre piscine permet d'économiser le volume d'eau de **150** baignoires.

Faites le test!



MON EMPREINTE BLEUE

Votre gouvernement Québec

Pour réduire votre consommation d'eau potable, arrosez le soir si permis et nécessaire.

Faites le test!



MON EMPREINTE BLEUE

Votre gouvernement Québec



SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que, il y a plus d'un siècle, le tennis était sur la liste des activités pratiquées par les visiteurs à Carleton? Hé oui! Il était possible de jouer au tennis sur les rives de la baie des Chaleurs au début du 20^e siècle. L'initiative revient à Frank Cullen qui, lors de la construction de l'hôtel Wilfred en 1905, installe un terrain de tennis de l'autre côté du chemin principal, tout près de la grève. Les clients de l'hôtel et les visiteurs passant l'été à Carleton pouvaient ainsi frapper des balles à leur guise.

C'est le cas de Claire Marcil, fille de Charles Marcil, député de Bonaventure, dont la maison d'été est à deux pas de l'hôtel Wilfred. Relatant ses séjours à Carleton et à Chandler vers 1920, elle écrit : « ...à Carleton, je vivais littéralement sur le beau court de Frank Cullen. », dans un texte paru dans la revue *Gaspésie* en 1974. À Chandler, Claire Marcil fréquente la famille d'Alfred Dubuc, le gérant de la nouvelle usine de pâte et papier. Les deux fils Dubuc, Antoine et Vincent, ont également un tennis à leur maison, la Villa Marie-sur-Mer. Et les joueurs de Carleton et de Chandler se font des tournois.

Paul Lemieux, historien
Écomusée Tracadieche



Les joueurs de tennis de Chandler rencontrent le club de Carleton il y a un siècle, vers 1920. Photo : Fonds Dubuc BANQ

Si tous les Québécois utilisaient une toilette à faible débit, on économiserait l'équivalent de

50 000

piscines olympiques par année.



LA VILLE VOUS INFORME

Changement du règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles

La Ville s'ajuste!

En plus de certains critères de sécurité, l'abolition des droits acquis quant aux piscines installées avant le 22 juillet 2010 représente le plus gros changement à l'ancienne réglementation.

La Ville en profite pour modifier sa réglementation afin de s'ajuster aux nouvelles normes provinciales.

Dès à présent, toute nouvelle piscine installée sur le territoire doit être conforme aux nouvelles normes de sécurité. Les propriétaires de piscines déjà en place auront jusqu'au 1^{er} juillet 2023 pour adapter leur installation aux nouvelles normes.

Permis requis avant l'installation d'une piscine

De plus, un permis d'installation est nécessaire pour la mise en place de tout bassin destiné à la baignade afin de veiller au respect des normes de sécurité. Il est donc indispensable de s'informer auprès de la municipalité avant d'entreprendre tout projet d'installation de piscine.

Pour se procurer un permis et vérifier la réglementation s'appliquant à leur projet, les citoyens sont invités à communiquer avec le service de l'urbanisme au 418 364-7073, poste 225 ou à

urbanisme@caletonsurmer.com.

Vous pouvez aussi visiter le site www.mapiscinesecuritaire.com, de la Société de sauvetage, un excellent outil sur l'aménagement conforme et sécuritaire d'une piscine.



Prendre votre douche le temps d'une chanson peut vous permettre d'économiser jusqu'à

200
litres d'eau par semaine.

Scannez le code QR et faites le test!



SPORT ET LOISIR

Camp de patinage artistique

École présaison 2021, du 20 août au 27 août

Date limite d'inscription : 21 juillet

Coût (cours privés non inclus)

- 8 jours 130 \$
- 6 jours 115 \$
- 3 jours 70 \$
- 7 jours 55 \$ (groupe 1)

Les frais d'inscription doivent être payés lors de l'inscription, par chèque daté du 20 août 2021 à l'attention de Sport sur glace Baie-des-Chaleurs.

Il est préférable de communiquer avec l'entraîneur afin de sélectionner la bonne catégorie. L'entraîneur est responsable de l'horaire et de la facturation des cours privés pour la durée du camp. Les entraîneurs professionnels sont bienvenus au camp.

Information : Marie-Josée Althot
418 392-7474 Facebook : CPA Carleton



Pour estimer votre consommation d'eau quotidienne

Faites le test!

Votre gouvernement

Québec

Cet été, on économise l'eau potable!

Pour atteindre les objectifs fixés dans la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025*, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la Ville participe à la campagne *Mon empreinte bleue* afin de conscientiser la population aux gestes d'économie d'eau potable à adopter.

Faites le test!

Le MAMH propose un test pour calculer votre consommation d'eau potable. Saviez-vous que le Québec est l'un des plus grands consommateurs d'eau potable au monde? Osez-vous vous mouiller en remplissant le test?

VIE COMMUNAUTAIRE

Le bois de mer, un joyau sous-estimé

Quoi de plus commun qu'une plage recouverte de bois de mer en Gaspésie? Les branches et les troncs tombés par de forts vents, par le travail d'un castor, par une coupe forestière ou par une inondation voyagent de la forêt à la plage par les cours d'eau. Ce parcours accidenté peut durer quelques semaines, des mois, voire des années. Le bois se trouve lessivé et blanchi par son passage de l'eau douce à l'eau salée, puis dérive jusqu'à nos plages.

En se déposant dans le sable et les cailloux, à la limite des marées les plus hautes, ces débris forestiers captent les sédiments et le sable qui, autrement, s'échapperaient vers la mer avec les courants et le vent.

L'armure de protection des plages

Le bois de mer joue alors un rôle critique contre l'érosion des berges et stabilise le sol de la plage. Des plantes de bord de mer, ainsi protégées des aléas marins, peuvent s'y enraciner. Leurs racines retiennent à leur tour les sédiments sur place. C'est ainsi que la végétation se rapproche du rivage, protégée par une armure de bois. Ce bouclier se décompose ensuite grâce aux micro-organismes et insectes qui y élisent domicile. Et puis, le bois grouillant de vie nourrit les oiseaux.

Comment protéger cet allié de la lutte contre l'érosion

Il est préférable de laisser le bois de mer où il se trouve et d'amener son propre bois lorsqu'on allume un feu sur la plage. Le bois de mer finit trop souvent en feu de grève, empêchant leur destinée initiale de nourrir la biodiversité, de servir de protection pour les plantes et de conserver le sable ou les cailloux sur la plage. Passez le mot!

Comité ZIP Gaspésie



Accompagnement jardin

Bien fertiliser son potager : quand, comment et avec quoi?

Le service d'accompagnement jardin de la MRC Avignon offre un atelier gratuit à toute la population.

Dimanche 1^{er} août à 16 h au jardin communautaire, 24, rue du Centre-Civique, derrière le stationnement. L'activité sera remise au 2 août à 18 h 30 en cas de pluie.

Information : Gilles Veilleux
581 886-6756 gverieul@hotmail.com

Marché aux puces extérieur au profit de la restauration de l'église

La Fabrique de Carleton organise un marché aux puces extérieur dans le stationnement de l'église, les 20 et 21 juillet de 8 h 30 à 16 h. En cas de pluie, il sera reporté d'une journée. Toute personne qui souhaite se départir d'objets encore en bon état et fonctionnels peut communiquer avec Reinelde Landry au 581 886-2437.

Bingo à l'OTJ

Les mercredi à 19 h, bingo prévu à partir du 4 août à l'OTJ, selon les consignes sanitaires. Information : Régent Leblanc 418 364-6200

AVIS PUBLICS

Avis détaillés sur <https://carletonsurmer.com/avis-publics/>

Régularisation des titres de propriété

Rues Cartier-Chaleurs et des Érables

La Ville régularise actuellement des titres de propriété de certains lots sur les rues Cartier-Chaleurs et des Érables. Puisque les entreprises desdits lots sont dissolues depuis de nombreuses années, la Ville deviendra donc propriétaire de ceux-ci.

Règlements

Consultation publique écrite

Une consultation publique écrite est en cours concernant les projets de règlement suivants :

1^{er} projet de règlement 2021-450 modifiant le règlement de zonage 2009-155 concernant l'ajout de l'usage « hébergement intégré à un équipement récréotouristique » à la zone 040-A.



Ce changement permettra aux équipements récréotouristiques se trouvant dans la zone 040-A d'inclure de l'hébergement comme des chalets, des refuges ou des dortoirs.

Projet de règlement 2021-451 modifiant le règlement de zonage 2009-155 concernant la sécurité des piscines résidentielles.

Ce changement ce fait suite à la mise à jour de la *Loi sur la sécurité des piscines résidentielles*. Plusieurs normes de sécurité additionnelles sont ajoutées. Le règlement prévoit que les propriétaires de piscines installées avant le 1^{er} juillet 2021 auront jusqu'au 1^{er} juillet 2023 pour se conformer aux nouvelles normes.

Date limite pour transmettre ses commentaires : 30 juillet, 16 h.

Approbation référendaire

le projet de règlement suivant peut faire l'objet d'une demande de participation à un référendum.

2^e projet de règlement 2021-449 modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage concernant la densité de logements sur le territoire.

Ce changement aura pour effet d'augmenter le nombre de logements possible par bâtiment dans différentes zones du territoire afin d'augmenter l'offre de logements.

Date limite pour demander un référendum : 26 juillet, 16 h.

Les personnes et organismes qui souhaitent transmettre une demande de référendum, commenter ou s'informer plus en détail concernant les projets de règlements peuvent écrire à : urbanisme@carletonsurmer.com ou 629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer, G0C 1J0.

Avis d'entrée en vigueur

Le conseil municipal a adopté les règlements suivants, qui sont entrés en vigueur conformément à la loi.

- Règlement 2021-446 modifiant le règlement 2009-155 sur le zonage concernant les marges de recul des zones 029-A et 032-A.
- Règlement 2021-448 sur la gestion contractuelle modifiant le règlement 2018-320.



Nouvelle surface en gazon synthétique sablé au terrain de tennis près de l'OTJ! Ce type de revêtement offre un jeu plus lent qu'une surface dure et permet à un plus grand nombre de joueurs et de joueuses de performer.



La contribution de Services Secours Baie-des-Chaleurs, d'Excavation Services Techniques LM et de la Caisse Desjardins de la Baie-des-Chaleurs a permis de bonifier l'aménagement du terrain de balle à l'OTJ. Cette réalisation issue du budget participatif 2019 a été inaugurée le 20 juin dernier. Le porteur du projet, Zachary Lavergne, a frappé la 1^{re} balle de la saison, lancée par le maire Mathieu Lapointe. Photos : Sarah Lacroix



Le piano d'or a été dévoilée au parc des Horizons le 18 juin dernier en présence d'Alizée Rivière (au piano), qui avait lancé l'idée et de Caroline Dugas, la Fée Couleur (au micro, avec Pascal Alain), qui a redoré

la finition du piano et créé une œuvre fantastique sur le boîtier protecteur. Les promeneurs peuvent dorénavant jouer du piano au parc entre 9 h et 21 h.

Photos : Sarah Lacroix

L'éclairage du trottoir du bois a aussi été souligné en présence de Nicole Allard, porteuse du projet grand public gagnant du budget participatif 2019.

THÉÂTRE

Théâtre À tour de rôle

418 364-6822, p. 356

<https://theatreatourderole.com/>

- *De la confiance à la scène*, le 18 juillet à 16 h au Quai des arts.
- *La conquête du béluga*, les 31 juillet au coucher du soleil et 1^{er} août au lever et au coucher du soleil, au bout du quai. Gratuit. Réservation sur le site Web de l'organisme.
- *J't'aime encore*, du 3 au 7 août au Quai des arts.
- *Papiers mâchés*, du 12 au 14 août au Quai des arts.
- Activités parallèles à surveiller les 10, 14 et 20 août.

EXPOSITIONS GRATUITES

Centr'Elles

418 364-3157 | [Facebook.com/centrelles](https://facebook.com/centrelles)

- Jessica Tenreiro Gagné, *Résilience*.

Centre d'artistes Vaste et Vague

418 364-3123 | <https://vasteetvague.ca/>

- *Connexion/ancrage*, avec plus de 20 artistes, jusqu'au 28 juillet.
- *Documentaire en dérive*, du 6 août au 6 septembre.

SPECTACLES

Présentés au Quai des arts

Maximum 90

418 364-6822 p. 351

<http://www.maximum90.ca/>

- Dans l'shed : 20 juillet à 20 h 30
- Élage Diouf : 2 août à 20 h 30
- Anachnid : 8 août à 20 h 30

CINÉMA EN PLEIN AIR

Cinetoile

418 364-6822, p. 370

<https://cinetoile.wixsite.com/cinetoile>

Au parc des Horizons les mercredis au coucher du soleil, vers 20 h 30.

- *Antoinette dans les Cévennes*, le 14 juillet
- *La chef d'orchestre*, le 21 juillet
- *Merci pour tout*, le 28 juillet
- *Pinocchio*, le 4 août
- *Miss*, le 11 août

CAUSERIES ESTIVALES

Écomusée Tracadie

Les mardis 19 h 30 à la salle Charles-Dugas. Gratuit.

- 20 juillet : Michel Goudreau, Société historique Machault
Une histoire maritime méconnue de la Baie des Chaleurs
- 27 juillet : Mario Longpré, photographe sous-marin
La vie secrète du brise-lames
- 3 août : Hélène Leclerc
Alexis de Tocqueville au Bas-Canada
- 10 août : Jean-Marie Thibeault
Multiethnicité gaspésienne

ANIMATIONS GRATUITES EN PLEIN AIR

En cas d'intempéries, les spectacles peuvent être reportés au lendemain ou annulés. Suivez les événements Facebook sur la page de Carleton-sur-Mer pour en savoir plus. Les places sont limitées.

Au parc des Horizons

- *Histoire du large*, avec Camille Saint-Onge, jusqu'au 9 août, les lundis à 19 h.
- Simone Fugère, auteure-compositrice-interprète le 13 août à 19 h. –Une invitation spéciale de la députée d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, Kristina Michaud.
- Les sœurs Michaud en duo au violon le 17 juillet à 19 h.
- PolkaPunk et Fidel fiasco, 24 juillet, ambiance festive à la plage dès 15 h.
- Resema Tulip, le 4 août à 16 h.

Au bout du quai

- DomLebo, les 6 et 7 août en après-midi et le 8 août en avant-midi.

Sur la scène extérieure de Centr'Elles

- Jeudis en musique jusqu'au 29 juillet de 19 h à 21 h. Apportez votre chaise. Contribution volontaire. (Information auprès de Centr'Elles.)

ÉVÉNEMENTS MAJEURS

8^e Régates Écovoile Desjardins Les 13, 14 et 15 août

<https://www.ecovoile.com/>



GARDEZ LA FORME!

- Yoga plage avec Noémie Ashby jusqu'au 26 août, les lundis 17 h, les mardis et jeudis 8 h, au parc des Horizons. 12 \$/personne.
- Zumba avec Maude Bergeron jusqu'au 24 août, les mardis 19 h au parc des Horizons. 8 \$/personne.
- Cardio - danse fitness, jusqu'au 17 août, les mardis 19 h au site de la patinoire extérieure de l'OTJ.
- Danse avec Raymond Savoie les jeudis à 13 h 30 à l'OTJ, 418 794-2047.
- Danse les dimanches de 13 h 30 à 15 h 30 à la salle Charles Dugas. 5 \$/personne.
- L'art pendant les vacances - 5 à 12 ans : jusqu'au 24 août les mardis et mercredis à 16 h au chalet de la pointe Tracadigash. 20 \$/personne.

RENCONTRE ET ATELIERS D'ÉCRITURE

4, 6 et 7 août avec Roxanne Bouchard

4 août à 19 h au bout du quai : rencontre avec l'auteure de la pièce *J'aime encore*.

6 août à 13 h : Atelier Bâtir des personnages

7 août à 9 h : Atelier Créer une ambiance

Les ateliers sont gratuits et se déroulent à la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé. Inscription obligatoire au 418 364-7103 ou bibliotheque@carletonsurmer.com.



Billetterie pour les spectacles, le théâtre et le cinéma

418-364-6822 p. 351

[https://](https://carletonsurmer.tuxedobillet.com/)

carletonsurmer.tuxedobillet.com/

Les consignes sanitaires s'appliquent.